

Intra CL

Public

1 groupe d'agents de la
caf des landes

Modalités pratiques

1 jour soit 7 heures de
formation
Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et
des planning sur
www.egoc.org

Catégorie

Chantiers locaux

Tarifs

Modalités d'animation

Formateur

ACCOLADES - CHEINE
Thierry

Effectif

Taux de satisfaction

Tarif / Coût stagiaire

2019- Formation / Action Accompagnement au déploiement de la CTG sur 4 territoires - Phase 2-J1- 29 août -CAF 40

MAJ : Dimanche 05 juillet 2026

Contenu

Formation/Action « Accompagnement au déploiement de la CTG sur 4 territoires expérimentaux »

Intervenant : **Thierry CHEINE**

- **2 jours – 2 jours – La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG : expérimentation interne et externe – Le 29 août et le 3 octobre 2019**
- **Horaires : 9h à 17h, soit 7 heures de formation / jour**

Lieu : Salles mises à disposition par la Caf des Landes et communiquées lors de la programmation des journées d'intervention

Contexte de la mission

La CAF des Landes est engagée dans la démarche CTG depuis plusieurs années. L'équipe connaît les grands principes attachés à cette démarche et fonctionne déjà dans le cadre d'une transversalité représentative de l'offre globale de services.

Ainsi, l'équipe de la CAF des Landes ne souhaite pas la mise en place d'un module dédié à l'acculturation à cette démarche.

La notion de constitution « d'équipes projets » par territoire CTG, coordonnées par un Conseiller enfance Jeunesse futur Conseiller de territoire et composées d'agents représentatifs de l'offre globale de services est aujourd'hui en phase de construction au sein de la CAF des Landes.

Pour autant, il apparaît un besoin d'appui quant à l'articulation entre cette démarche et la relation aux élus et services des collectivités (EPCI) concernées, entre cette démarche CAF et le projet de territoire qui relève prioritairement de la compétence et du mandat des élus et des techniciens territoriaux. Cette articulation renvoie à la question de la posture institutionnelle de la CAF et individuelle de chaque agent qui la représente

au quotidien auprès des services et des élus des Collectivités (EPCI). Au travers de cette formation action, la CAF des Landes souhaite pouvoir expérimenter les grands principes de co-construction d'un projet de territoire avec la Collectivité et les « partenaires acteurs » sur ce territoire.

De même, la CTG, démarche de proximité à l'échelle d'un EPCI, implique une cohérence avec les autres partenaires institutionnels, porteurs eux aussi de démarches et orientations pour ces territoires de proximité. La question de l'articulation et de la cohérence d'intervention avec ces partenaires et leurs démarches, dispositifs, chartes, schémas, outils... suscite l'intérêt de la CAF des Landes pour la mise en place d'une formation / action adaptées spécifiquement à ces questions.

Enfin, bien plus qu'une formation, c'est par l'action et au travers de l'activation d'une démarche CTG sur 4 territoires expérimentaux (2 agglomérations et 2 territoires ruraux) que la CAF des Landes souhaite être accompagnée via des modules structurés mais adaptés et adaptables en fonction de l'avancée des équipes projet CTG sur les différents territoires.

C'est au regard de ces éléments de contexte que nous avons rédigé la proposition méthodologique ci-après.

Objectifs

Il s'agit de structurer l'intervention pédagogique en vue de créer une dynamique collective et cohérente tout en veillant à accompagner les équipes projets par territoire CTG sur les questions de « postures » favorables à la co-construction avec les équipes territoriales, de « partenariat » et de « stratégies des alliés » ainsi que d'articulation de cette démarche avec les différentes politiques publiques existantes :

Donner un sens nouveau et une plus-value sociale, politique et technique à l'offre de services de la CAF des Landes

- Positionner la CAF 40 comme un acteur moteur des projets de territoires,
- Rendre visible et lisible une offre globale de services cohérente (projet de Caisse / Schémas départementaux), transversale (articuler avec d'autres thématiques du projet de territoire) et pluridisciplinaire (mêlant des compétences croisées de différents partenaires) qui réponde pleinement aux besoins des allocataires et par là-même aux Collectivités.
- Appréhender la CTG comme une occasion de repositionnement de la CAF vis-à-vis des Collectivités territoriales (EPCI) et d'un rééquilibrage du partenariat entre le financier et le politique.

Faire évoluer les compétences et les postures, « outiller » les agents en matière de pratiques et démarches participatives favorisant l'émergence et la co-construction.

- Co-construire de la transversalité interservices au sein de la CAF40 sur la base de la complémentarité des compétences et des connaissances différentes des « territoires » selon les métiers,
- Développer des coopérations de projets et de compétences entre agents autour de groupes projets pluridisciplinaires et autonomes dans l'opérationnalité, par territoire CTG,
- Positionner l'encadrement comme appui des équipes projet et support au déploiement des CTG.

Gagner en efficacité et en cohérence pour faire avancer une nouvelle organisation territoriale concertée. Agir sur du co-développement.

- Contribuer à la construction d'équipes pluridisciplinaires et mixtes (collectivités territoriales /CAF) au service d'un projet de territoire,
- Construire une culture innovante et participative du développement des territoires,
- Co-construire une organisation interne articulant pilotage stratégique et autonomie opérationnelle de groupes projet par territoire pleinement adaptée au déploiement de la CTG.

Le programme précisant les objectifs et le contenu de formation figurent en annexe.

Public

La formation/action s'adressera prioritairement aux équipes projet constituées pour ces 4 territoires expérimentaux du département des Landes et aux Conseillers « territoriaux » et les responsables CTG (cadres), nommés par le directeur.

Néanmoins et afin de mieux appréhender et d'anticiper l'impact de cette démarche CTG sur l'organisation interne et le management de la CAF40, la Direction sera pleinement associée.

La méthodologie proposée consistant à partir de territoires expérimentaux (3 à 4) pour remonter à la co-construction d'une organisation interne adaptée, nous préconisons la constitution de groupes projets / territoires CTG incarnant l'offre globale de service de la CAF et donc la transversalité. Ainsi, il nous semble important d'associer sur tout ou partie de la formation des agents intervenants sur ces 4 territoires tels que des travailleurs sociaux, des agents AFC et AFI ainsi que des « permanenciers ».

Ces groupes projets porteront pour ces territoires une « ambition CAF » qui s'objectivera par la réalisation d'un portrait de territoire construit sur la base des « données CAF ». Ces portraits nécessiteront le concours de la « cellule d'appui au pilotage et études », via une requête type, co-construite dans le cadre de la formation. Un représentant de ce bureau d'étude dans le cadre des modules 1 et 2 de la formation/action semble aussi important.

Enfin, la CTG entraîne une modification de positionnement sur les territoires et un renforcement de l'expertise technique et politique des CAF. La participation de la cellule Communication à certains moments clés de la démarche peut s'avérer stratégiquement pertinente. Notamment lors de la rencontre avec les représentants des différents EPCI engagé et des partenaires... 2ème jour du module 3

Ainsi, il sera nécessaire de convenir de la participation des uns et des autres en fonction des modules. A titre d'exemple, la participation du chargé d'étude apparaît nécessaire le jour 2 du module 1 ainsi que le 1er jour du module 2. Cet ajustement sera à construire au fil de la formation action.

De même, une rencontre avec la Direction et ou l'équipe d'encadrement est susceptible d'être opportune... il sera alors nécessaire de bousculer le contenu de la formation afin de permettre cette rencontre

Contenu

La mission se déroulera en 4 phases. Entre chaque phase les « équipes projets » seront amenés à avancer dans la démarche de construction de la CTG soit en produisant des documents internes, soit en allant à la rencontre des EPCI visés par la CTG et ou le renouvellement de CEJ, soit en participant à la définition d'un projet de territoire... Le travail entre chaque phase est inhérent au principe de formation/action. Aussi, la proposition ci-dessous est adaptable en fonction de l'avancée et des difficultés rencontrées par les Conseillers Techniques Territoriaux dans cette mise en œuvre. Les objectifs par journée sont indicatifs et susceptibles d'évoluer au fil de la démarche de formation/action.

La deuxième phase permettra de préparer le déploiement de la CTG :
expérimentation interne et externe

Journée 1

- **Public : Agent Caf uniquement**
- Par territoire CTG, repérer les différentes parties prenantes du projet de territoire (partenaires, institutions, collectivités, ...)

- Appréhender une stratégie des alliés avec ces différents acteurs en fonction des contextes locaux,
- État des lieux de connaissance des 4 territoires concernés : de quelles données disposons-nous ?... Existe-t-il un projet de territoire ?... Quelles plus-values la CAF peut-elle apporter à la connaissance du territoire ?... Y-a-t-il nécessité de déployer un nouveau diagnostic de territoire ?...
- Identifier les points de convergences et les points de divergences entre les priorités attachées au projet de Caisse et la connaissance du territoire,
- Appréhender de nouvelles compétences (posture et positionnement) pour accompagner les territoires,
- Définir et prolonger la feuille de route de chacun pour continuer l'avancement.

Journée 2

- **Public : Partenaires (liste fournie par la caf des landes) de la caf et agents caf**
- **Objectifs** : Compte tenu de nos échanges peut-on aborder cette question sous l'angle du portrait de territoire commun (idée de table de concertation). Capital stratégique de territoire : une méthode à s'approprier
- Co-construire, en équipe projet, les portraits de territoires CTG,
- Enrichir les portraits de territoire par des données chaudes de connaissance de ces territoires (Capital stratégique de développement) et identifier les principaux enjeux en termes de trajectoire de développement de ces territoires,
- Retour sur les priorités attachées au projet de territoire (En fonction des éléments).
- Travail avec les partenaires...

Méthodes mobilisées

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques,
d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**
